



ATELIERS EN MOUVEMENT

- Où:** Les ateliers en mouvement offrent Tôt l'Apprentissage et le Soins Programme une occasion d'arranger un atelier spécifique à votre centre. L'événement peut aussi être tenu au Collège de bureau d'Éducateurs de Petite enfance à moins que d'autre emplacement ne soit spécifié par le demandeur avec la présence supplémentaire soutenue par la conférence Web (l'Adobe Connectez ou GoToMeeting). Contactez S'il vous plaît la Ashley Bergwerff pour prévoir la formation au Collège d'Éducateurs de Petite enfance - 438 Université Ave, la Suite 1900 Toronto SUR, M5G 2K8.
- Quand:** Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi
- Temps:** Matin, après-midi, soir- 2 heures par atelier
- Coût:** LIBRE
- Enregistrement/ Enquêtes:** Pour arranger un atelier pour votre centre, contactez Ashley Bergwerff.
Courrier électronique: re@ordre-epe.ca
Téléphonez: 1-888-961-8558 ext.297

****Veuillez apporter votre propre exemplaire du Code de déontologie et normes d'exercice****

L'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance fournit des renseignements et des communications de manière accessible sur demande. Pour toute mesure d'adaptation visant à faciliter votre participation en cas de handicap, veuillez communiquer avec le personnel de l'Ordre.

*Si l'événement être accueilli(hébergé) au Collège(à l'Université) de l'emplacement d'ECE'S, le maximum de 40 personnes pourrait être satisfait(arrangé). Le nombre(numéro) peut varier si la présentation sera le site tenu à distance ou par la téléconférence. Si l'enregistrement pas atteint 25 participants confirmés deux semaines avant l'événement, il sera annulé

Études de cas : Dilemmes de pratique

Accédez à des renseignements précieux pour savoir comment gérer les situations difficiles. Participez à un atelier interactif avec l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance, l'organisme d'auto-réglementation de la profession d'éducatrice et d'éducateur de la petite enfance en Ontario. La séance consistera à discuter d'études de cas et à mettre en relief les dilemmes et tensions émotionnelles associés à la prise de décision et aux mesures à prendre. Il s'agira de donner aux participants la possibilité de réfléchir à la façon dont le Code de déontologie et normes d'exercice doit guider et appuyer les professionnels dans leur pratique quotidienne. Pour être bénéfique, cet atelier requiert la participation active des participants.

Zones grises : Gérer les cas pratiques difficiles

Même si le Code de déontologie et normes d'exercice est écrit noir sur blanc, vous devez à de nombreuses reprises faire appel à votre jugement pour gérer les zones grises inhérentes à votre pratique sur le plan déontologique et professionnel. Joignez-vous à l'Ordre et à vos collègues pour discuter des cas pratiques difficiles auxquels vous pouvez être confronté en tant qu'éducatrice ou éducateur de la petite enfance inscrit(e). Découvrez les ressources de l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance qui pourront vous aider à résoudre des dilemmes d'ordre éthique et à étudier des cas concrets auxquels des EPEI ont dû faire face dans le cadre de leur pratique en matière de prise de décision et de conduite à adopter.

Le professionnalisme et le leadership au sein d'une profession réglementée

Cette présentation s'intéresse aux concepts du professionnalisme dans le domaine de l'éducation de la petite enfance en Ontario. Parmi les sujets abordés, on compte : les normes déontologiques et professionnelles, les titres et désignations protégés, le tableau public, l'apprentissage professionnel continu et les responsabilités à prendre sur le plan professionnel et en matière de conduite. C'est une présentation incontournable pour les EPEI de tous niveaux et les leurs employeurs.

APC 101 - L'apprentissage professionnel continu demystifié

Participez à un atelier interactif avec l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance. Cette séance vous permettra d'accéder à des informations clés et de recevoir des nouvelles de l'Ordre. Elle comprend une discussion sur le Code de déontologie et normes d'exercice ainsi que sur le programme d'apprentissage professionnel continu obligatoire. Pour vous aider à bien comprendre le programme d'APC, nous vous fournirons des conseils sur le cadre d'apprentissage professionnel continu basé sur l'autoréflexion et l'autoapprentissage. Vous vous familiariserez avec les exigences à satisfaire et découvrirez comment les autres relèvent ce nouveau défi passionnant, conçu pour vous aider à réfléchir, planifier et documenter votre apprentissage de manière significative. Réfléchissez à la façon dont vous pouvez vous impliquer dans ce nouveau programme et faire preuve de leadership pour encourager les autres à se joindre à vous sur ce parcours d'apprentissage.

Explorer la question de la collaboration interprofessionnelle

Découvrez l'importance de nouer des relations au travers de la collaboration professionnelle, du réseautage et des communautés de pratique dans le domaine de l'apprentissage et de la garde de jeunes enfants. Établissez des liens avec le code et les normes et réfléchissez à vos relations professionnelles. Envisagez des occasions de collaborer davantage et songez à la façon dont vous pouvez faire preuve de leadership pour encourager les autres à en faire autant.